



## Province de Québec MRC de la Haute-Côte-Nord

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer tenue le 11 juin 2014 à l'endroit ordinaire des séances. Sont présents les conseillers suivants: messieurs Yvan Maltais, Louis Emond ainsi que mesdames Nady Sirois et Hélène Tremblay sous la présidence du maire, monsieur Gontran Tremblay, tous membres du Conseil et formant quorum. Est également présente la secrétaire adjointe, madame Lise Dufour.

Absences : monsieur Roberto Emond  
monsieur Michel Chamberland

Après la prière d'usage, le maire, monsieur Gontran Tremblay, ouvre la séance à 19 h et procède à la lecture de l'ordre du jour.

**14-06-6098**

### **ORDRE DU JOUR/ ACCEPTATION**

Il est proposé par madame Nady Sirois et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu et tel que reproduit ci-après;

- Ouverture de la séance.
- 1.0 Lecture et acceptation de l'ordre du jour. (Rés)
- 2.0 (\*) Procès-verbaux/ Acceptation des procès-verbaux des séances du 14 et du 27 mai 2014. (Rés.)
- 3.0 Finances :
  - 3.1 (\*) État des revenus et dépenses au 31 mai 2014. (Info)
  - 3.2 (\*) Acceptation des déboursés au 31 mai 2014 et des comptes à payer au 11 juin 2014. (Rés.)
- 4.0 Rapport des activités mensuelles du maire. (Info)
- 5.0 (\*) Congrès de la FQM les 25, 26 et 27 septembre 2014/ Inscription. (Rés.)
- 6.0 (\*) Schéma d'aménagement de la MRC de la Haute-Côte-Nord. (Rés.)
- 7.0 (\*) Schéma de couverture de risques en incendie pour l'année 5/ Dépôt et adoption annuel pour 2013. (Rés.)
- 8.0 (\*) Fabrique Ste-Anne de Portneuf/ Archives. (Rés.)
- 9.0 (\*) Règlement d'emprunt pour l'exécution de travaux de réfection de trois puits d'alimentation en eau potable (nos. 2, 4 et 5). (Avis de motion)
- 10.0 (\*) Kiosque d'information local/ Recommandation du CJE et choix des Candidats. (Rés.)
- 11.0 Congrès médical 2014 :
  - 11.1 (\*) Demande d'appui. (Rés.)
  - 11.2 (\*) Panier de produits locaux. (Rés.)
- 12.0 Nuisances/ Mandat aux avocats Gaudreault, Saucier et Simard pour mise en demeure. (Rés.)
- 13.0 Politique sur les dons et aide financières auprès des organismes et comités. (Rés.)
- 14.0 Demandes d'appuis, financières et/ou de partenariat :
  - 14.1 (\*) Corporation des services universitaires/ Campagne d'adhésion 2014.
  - 14.2
- 15.0 Correspondance.
- 16.0 Affaires nouvelles :
  - 16.1 Résolution no. 14-04-6040/ Modification. (Rés.)
  - 16.2 Éclairage chemin et stationnement secteur Camping et Marina

- / Demande d'estimé. (Rés.)
- 16.3 Mériscope/ Date butoir pour se conformer à la résolution no. 14-05-6079. (Rés.)
- 16.4 OMH Ste-Anne-de-Portneuf/ Acceptation des états financiers 2013. (Rés.)
- 16.5 MADA/ Embauche d'une ressource. (Rés.)
- 17.0 Période de questions pour les contribuables. (Rés)
- 18.0 Fermeture. (Rés.)

QUE l'item « Affaires nouvelles » demeure ouvert jusqu'à la fin de ladite séance.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-06-6099**

**PROCÈS-VERBAUX/ ACCEPTATION**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance du 14 mai et de celui de la séance extraordinaire du 27 mai 2014;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2014 et celui de la séance extraordinaire du 27 mai 2014 soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**FINANCES/ ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MAI 2014**

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir préalablement reçu copie et avoir pris connaissance de l'état des revenus et dépenses au 31 mai 2014.

**14-06-6100**

**FINANCES/ ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS AU 31 MAI 2014 ET DES COMPTES À PAYER AU 11 JUIN 2014/ ACCEPTATION**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte la liste des comptes à payer en date du 11 juin 2014 qui totalise un montant de 11 734.01 \$;

QUE le conseil municipal accepte aussi la liste sélective des déboursés en date du 31 mai 2014 qui totalise un montant de 162 447.84 \$. Le conseil municipal reconnaît en avoir reçu copie préalablement à la présente séance et en avoir pris connaissance.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**INFO**

**RAPPORT DES ACTIVITÉS MENSUELLES DU MAIRE**

Le maire, monsieur Gontran Tremblay, fait le rapport des activités qui ont eu lieu pendant la période du 1<sup>er</sup> mai au 11 juin 2014 et qui se décrivent sommairement comme suit :

- 6 mai 2014 : Rencontre à Colombier (Municipalités à revitaliser)
- 13 mai 2014 : Réunion de travail à la MRC
- 14 mai 2014 : Rencontre avec Pascal Rivard – SHQ (fusion des Offices)
- 16 mai 2014 : Gala Centre d'études collégiales (remise de bourses)
- 20 mai 2014 : Séance ordinaire de la MRC
- 25 mai 2014 : Tadoussac (chaîne humaine protestation port pétrolier)
- 29 mai 2014 : Rencontre des maires des MRC HCN et Manicouagan (rencontre ministre Yves Bolduc)
- 4-5 juin 2014 : Assemblée des MRC à Québec
- 5-6 juin 2014 : C.A. de la FQM
- 9 juin 2014 : Rencontres pour assainissement des eaux usées (L.Méthot, attachée politique ministre Bolduc, Jean-Félix Lévesque et Josée Bernier, attachés politiques ministre du MAMOT et L.Méthot)
- 10 juin 2014 : Rencontre pour centre de conditionnement physique avec N.Desrosiers et S.Dumont de la Commission scolaire, Katia Létourneau, Gilles Gagnon et Patrice Jean.

**14-06-6101 CONGRÈS DE LA FQM LES 25-26-27 SEPTEMBRE 2014/ INSCRIPTION**

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal autorise messieurs Roberto Emond et Gontran Tremblay à participer au congrès de la FQM les 25, 26 et 27 septembre 2014;

QUE les frais relatifs à ce déplacement leurs soient remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité;

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-06-6102 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD**

CONSIDÉRANT QU'une rencontre s'est déroulée le 17 avril 2014 entre les représentants de la MRC Haute-Côte-Nord et de la Municipalité pour discuter du schéma d'aménagement de la MRC;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette rencontre, la MRC a transmis à la directrice générale et secrétaire-trésorière une liste de questions devant être soumises au conseil municipal aux fins de discussions et de décisions et qui sont :

- Identifier et décrire des secteurs vacants et ayant un potentiel de développement à l'intérieur du périmètre d'urbanisation actuel;
- Quels sont les secteurs identifiés par la municipalité pour le développement futur?
- Avez-vous des propositions pour la redéfinition du périmètre d'urbanisation (en gardant l'idée que vous deviez réduire le plus possible sa superficie)?

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà identifié plus de 30 terrains vacants et non construits toujours disponibles pour des constructions futures;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay **ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité informe la MRC Haute-Côte-Nord qu'elle n'a aucun commentaire ou suggestion à émettre dans le cadre de sa révision du schéma d'aménagement à l'exception du fait que la zone au nord de la Route 138 soit zonée exclusivement forestière et non pas agro-forestière;

QUE la Municipalité informe également la MRC qu'elle est opposée à toutes bleuetières et coupes à blancs dans les limites de Portneuf-sur-Mer et particulièrement dans les zones 7-8-12-13-14 (référence : projet de règlement de zonage no.11-238).

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-06-6103**      **SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE POUR L'ANNÉE 5/ DÉPÔT ET ADOPTION POUR 2013**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le rapport annuel du schéma de couverture de risques incendie pour l'année 2013 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-06-6104**      **FABRIQUE STE-ANNE-DE-PORTNEUF/ ARCHIVES**

Il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte la demande de la Fabrique Se-Anne-de-Portneuf concernant l'entreposage dans la voûte de la municipalité des prônes de Mgr Bouchard datant de 1925 qui comprennent 4 livres de format 23 cm x 15 cm x 2 cm et un autre de format 24.5 cm x 20 cm x 2 cm, tout en les informant que la municipalité n'a aucune responsabilité concernant ces documents.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**Avis de motion**      **RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE RÉFECTION DE TROIS PUIITS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (2-4 ET 5).**

Je, soussigné Yvan Maltais, conseiller, donne par le présent avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du conseil municipal d'un projet de règlement ayant pour objet de décréter des travaux de construction des puits no. 2, 4 et 5 dans le cadre du programme PRIMEAU du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ainsi qu'un emprunt pour défrayer le coût de ces travaux.

Donné à Portneuf-sur-Mer, ce 11<sup>e</sup> jour du mois de juin 2014.

---

Conseiller

**14-06-6105**      **KIOSQUE D'INFORMATION LOCAL/ RECOMMANDATION DU CJE ET CHOIX DES CANDIDATS**

Il est proposé par madame Nady Sirois et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES

#### CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte la recommandation du CJE concernant le choix des candidats pour le kiosque d'information local, à savoir :

- Yannick Pelletier pour le poste de 35 heures/semaine
- Marie-Michelle Tremblay pour le poste de 15 heures/semaine
- Bianka Roy, comme 3<sup>e</sup> choix, si un des deux premiers n'est pas disponible

QUE le taux horaire de ces employés soit de 10,50\$.

QUE le premier jour d'ouverture du kiosque soit dimanche le 22 juin 2014.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-06-6106**

#### CONGRÈS MÉDICAL 2014/ DEMANDE D'APPUI

Il est proposé par madame Hélène Tremblay et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Municipalité de Portneuf-sur-Mer appuie la demande du Centre de Santé et de services sociaux de la Haute-Côte-Nord-Manicouagan concernant leur demande de projet qui sera présenté dans la cadre du pacte rural pour la réalisation de l'activité « Congrès médical sur la médecine d'urgence en région », 10<sup>e</sup> édition.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-06-6107**

#### CONGRÈS MÉDICAL/ PANIER DE PRODUITS LOCAUX

Il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le conseil municipal accepte d'assumer le coût d'un panier de produits locaux, panier identifié au nom de chacune des municipalités du secteur Haute-Côte-Nord, qui sera remis à tous les présidents d'honneur qui ont participé au congrès médical depuis 2005.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-06-6108**

#### **NUISANCES/ MANDAT AUX AVOCATS GAUDREAU, SAUCIER ET SIMARD POUR ENVOI MISE EN DEMEURE**

CONSIDÉRANT QUE plusieurs propriétaires d'immeubles de Portneuf-sur-Mer, enfreignent présentement plusieurs dispositions des règlements d'urbanisme de la Municipalité et au Règlement de nuisances;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal juge obligatoire de faire en sorte que lesdits propriétaires se conforment aux règlements de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les finances municipales ne permettent pas de traiter tous les dossiers dérogatoires en même temps et que le Conseil juge opportun d'en retenir trois jugés plus importants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal informe l'inspecteur municipal qu'il doit rencontrer les propriétaires des adresses dont les numéros de cadastre sont les suivants :

- 3 808 641 (12, rue Principale)
- 3 807 553 (476, rue Principale)
- 3 808 621 (1019, rue Principale)

Afin de les informer formellement et par écrit qu'ils sont en contravention à certains règlements en vigueur à la municipalité.

QUE si les démarches de l'inspecteur municipal ne sont pas concluantes, le conseil municipal mandante les avocats Gaudreault, Saucier, Simard, SENC, afin que des procédures en usage dérogatoire et en injonction soient intentées contre les propriétaires des trois immeubles ci-haut mentionnés.

QUE le conseil municipal autorise madame Nancy Roussel et monsieur Patrice Tremblay à signer toute procédure ou déclaration assermentée nécessaire à l'avancement des procédures.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

14-06-6109

**POLITIQUE SUR LES DONS ET AIDES FINANCIÈRES AUPRÈS DES ORGANISMES ET COMITÉS**

Il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE, lors d'une prochaine séance du conseil municipal, une politique sur les dons et aides financières auprès des organismes et comités de la municipalité soit présentée aux fins d'adoption.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit mandatée afin d'obtenir diverses politiques dans d'autres municipalités afin d'analyser ce qui est fait ailleurs pour aider à la prise de décisions du Conseil.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

14-06-6110

**CORPORATION DES SERVICES UNIVERSITAIRES/ CAMPAGNE D'ADHÉSION 2014**

Il est proposé par monsieur Louis Emond et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal accepte de renouveler son adhésion à la Corporation des Services Universitaires secteur ouest Côte-Nord pour l'année 2014 au montant de 150 \$.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

## **CORRESPONDANCE**

### **A. CORRESPONDANCE REÇUE, COURRIELS, ACCUSÉ RÉCEPTION, INFORMATIONS GÉNÉRALES**

#### **A.1 Fédération Québécoise des municipalités Monsieur Richard Lehoux, président**

Offre de Desjardins Sécurité financière d'un régime d'assurance collective pour employés(es) et élus municipaux.

#### **A.2 Société de développement de Portneuf-sur-Mer Monsieur Roberto Emond, président**

Réponse de la correspondance envoyée le 8 avril 2014 concernant l'assurance responsabilité et les états financiers demandés par la Municipalité de Portneuf-sur-Mer.

#### **A.3 Société de développement de Portneuf-sur-Mer Monsieur Roberto Emond, président**

Réponse concernant la facturation de l'électricité pour le bâtiment de la marina.

#### **A.4 Agence de santé et des services sociaux de la Côte-Nord Monsieur François Desbiens, directeur par intérim**

Défi Santé 5/30, volet Municipalités et familles.

#### **A.5 Fabrique Ste-Anne-de-Portneuf Madame Céline Dixon, présidente**

Remplacement de la présidence par intérim madame Monique Bélanger.

#### **A.6 Tourisme Côte-Nord Manicouagan Madame Madelyne Lechasseur, coordonnatrice marketing**

Accusé réception de la demande d'aide financière du Concours de sculptures sur sable 2014.

#### **A.7 La porte d'entrée vers la BCN**

Invitation de la cérémonie d'ouverture de la 138 à Kégaska.

### **B. REMERCIEMENTS ET INVITATIONS**

Nil

### **C. PROCÈS-VERBAUX ET RAPPORTS FINANCIERS**

Nil

### **D. BULLETINS D'INFORMATION ET COMMUNIQUÉS**

Nil

**14-06-6111**      **RÉSOLUTION NO. 14-04-6040/ MODIFICATION**

CONSIDÉRANT QUE lors de la séance tenue le 9 avril 2014, le conseil municipal a adopté la résolution no. 14-04-6040 concernant l'adoption du règlement ayant pour objet d'amender le règlement no. 14-259 visant l'instauration d'un code d'éthique et de déontologie des élus municipaux;

CONSIDÉRANT QUE dans cette résolution, il a été omis de donner un numéro à ce règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la résolution no. 14-04-6040 soit modifiée de la façon suivante :

- Le paragraphe suivant : « QUE soit adopté le présent règlement » soit remplacé par « QUE le règlement no. 14-261 soit adopté et qu'il soit statué et ordonné ce qui suit, à savoir : »

ADOPTÉ

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-06-6112**      **ÉCLAIRAGE CHEMIN ET STATIONNEMENT SECTEUR CAMPING ET MARINA/ DEMANDE D'ESTIMÉ DES COÛTS**

CONSIDÉRANT QUE le réseau électrique est déjà existant dans le secteur du chemin de la Marina et du Camping;

CONSIDÉRANT QUE pour assurer la sécurité des utilisateurs, le conseil municipal juge opportun d'ajouter des lampes d'éclairage dans ce secteur;

CONSIDÉRANT QUE les frais de raccordement par Hydro-Québec pour chaque lampe sont de 150\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QU'un estimé du coût d'achat des pièces nécessaires pour ajouter de l'éclairage sur le chemin et dans le stationnement, secteur camping et marina, soit demandé auprès d'un électricien. Ces pièces se détaillant comme suit : 2 lampes, tête et console de 100 watts sodium et une de 250 watts.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**14-06-6113**      **MÉRISCOPE/ DATE BUTOIR POUR SE CONFORMER À LA RÉSOLUTION NO. 14-05-6079**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a antérieurement adopté la résolution no. 14-05-6079;

CONSIDÉRANT QU'EN date de la présente séance, l'organisme ne s'est conformé à aucune des demandes du conseil municipal stipulées dans ladite résolution;



CONSIDÉRANT QUE le conseil juge opportun de régulariser ce dossier dans les meilleurs délais;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Hélène Tremblay ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité informe le Mériscope qu'elle lui accorde jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2014 pour se conformer à l'ensemble des demandes stipulées dans la résolution no. 14-05-6079 à défaut de quoi l'organisme perdra définitivement tous droits d'occupation des terrains et des bâtiments appartenant à la Municipalité.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

14-06-6114

**OMH STE-ANNE-DE-PORTNEUF/ ACCEPTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2013**

Il proposé par monsieur Yvan Maltais et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Que les états financiers de l'Office Municipal d'Habitation de Ste-Anne-de Portneuf pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2013 soient acceptés tels que déposés.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

14-06-6115

**MADA/ EMBAUCHE D'UNE RESSOURCE**

Il est proposé par monsieur Louis Emond ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité autorise madame Marie-Michèle Tremblay, embauchée au kiosque d'information, à effectuer des sondages auprès des personnes âgées de la Municipalité dans le cadre de la démarche MADA.

QUE le budget restant de la Politique familiale serve à financer le salaire de madame Tremblay.

QUE madame Annie Morin, agente de développement par intérim, soit mandatée pour faire le suivi de ce dossier.

ADOPTÉ.

---

Gontran TREMBLAY, maire

**PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES**

La période de questions a débuté à 19h34 pour se terminer à 19h45.

Sujet : Déchets sur le chemin forestier

Suivi du dossier du terrain de madame Francine Girard (sécurité civile)

**14-06-6116**      **FERMETURE DE LA SÉANCE**

À 19h45, il est proposé par monsieur Louis Emond et **RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit et est fermée.

ADOPTÉ.

---

Gontran Tremblay  
Maire

---

Lise Dufour  
Secrétaire adjointe